



# Assemblée générale

Distr.: générale  
4 décembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

### Compte rendu analytique de la 304<sup>e</sup> séance

Tenue au siège, à New York, le jeudi 4 octobre 2007, à 10 heures

*Président* : M. Badji ..... (Sénégal)

## Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Évolution de la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

Examen du Projet de Rapport du Comité à l'Assemblée générale, contenu dans le document A/AC.183/2007/CRP.2

Autres questions

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.



*La séance est ouverte à 10 h 30.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*
2. **Le Président** informe le Comité que, depuis sa réunion précédente le 17 septembre 2007, le Bureau du Comité a publié une déclaration sur la décision d'Israël de déclarer la Bande de Gaza "territoire hostile", et estimant que cette décision constitue une violation du droit international et une autre forme de punition collective du peuple palestinien.
3. Le 23 septembre 2007, les principaux membres du Quartet ont publié une note faisant état de leur soutien à des entretiens bilatéraux entre le Premier Ministre israélien et le Président palestinien, souligné la nécessité pour les deux parties de prendre des mesures immédiatement pour exécuter les engagements pris et apporté leur soutien à la réunion internationale prévue pour novembre. Le représentant du Quartet doit collaborer étroitement avec l'Autorité palestinienne pour élaborer un programme, s'échelonnant sur plusieurs années, sur le développement institutionnel et économique. La situation dans la Bande de Gaza est préoccupante et il est important que l'assistance humanitaire et les secours d'urgence continuent d'être assurés normalement.
4. Le Comité de liaison ad hoc s'est réuni le 24 septembre 2007 pour examiner l'aide technique et financière que la communauté internationale pourrait fournir à l'appui des efforts qui sont faits actuellement en faveur de la paix.
5. Un entretien entre le Premier Ministre israélien et le Président palestinien le 3 octobre 2007 a marqué le début des travaux entrepris par les deux parties sur un document conjoint qui sera présenté à la réunion internationale prévue pour novembre 2007.

### **Évolution de la situation dans le Territoire occupé, y compris Jérusalem-Est**

6. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) informe le Comité que, même si les événements politiques survenus à New York au cours de la semaine précédente, en plus des réunions bilatérales israélo-palestiniennes, permettent de faire état d'un optimisme prudent, rien n'a changé de façon significative sur le terrain pour améliorer la situation du peuple palestinien. Dans la Rive occidentale, le nombre des

points de passage a augmenté. Bien que 86 prisonniers palestiniens aient été récemment libérés, 11 000 d'entre eux sont encore internés dans des prisons israéliennes. La situation humanitaire à Gaza est critique. La décision illégale du Gouvernement israélien de déclarer Gaza "territoire hostile", constitue une violation de ses engagements, au titre de la Convention de Genève, et une punition collective qui exigent que tous, y compris les hautes parties contractantes de la Quatrième Convention de Genève, fassent le maximum pour empêcher Israël de mettre en œuvre sa décision.

7. Si de nombreux thèmes liés à la réunion internationale prévue en novembre 2007 restent encore à préciser, la situation est cependant un peu plus claire après les rencontres de haut niveau tenues à New York la semaine dernière. La réunion aura lieu en dehors de Washington D.C. et la date du 15 novembre est provisoirement annoncée. Les participants viendront de la Palestine, d'Israël, du Comité de suivi de la Ligue arabe, qui se compose de 12 pays arabes, y compris la République arabe syrienne et le Liban. En outre, une trentaine de pays du monde entier seront invités, y compris le Groupe des Huit et le Quartet, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et plusieurs grands pays islamiques.

8. La déclaration faite en septembre par le Quartet, annonçant que la réunion traitera de questions concrètes, examinées de manière approfondie, est la bienvenue. Dans ce contexte, un document est actuellement rédigé par le Président palestinien et le Premier Ministre israélien pour fixer un cadre aux débats sur les six aspects du statut définitif, à savoir: Jérusalem, les frontières, les réfugiés, le peuplement, l'eau et la sécurité. Avant la réunion, des efforts seront faits pour réaliser un consensus sur le contenu de ce document qui constituera le schéma directeur à suivre pour la solution de ces six problèmes.

9. En conséquence, l'intervenant espère personnellement que tous les participants élaboreront un document clair et utile, que la réunion internationale pourra approuver, et sur la base duquel les deux parties pourront négocier les détails d'un traité de paix dans un délai convenu, six mois par exemple à partir de la fin de la réunion. Les Palestiniens n'épargnent aucun effort pour atteindre cet objectif avec l'aide de toutes les parties qui souhaitent trouver une solution équitable au conflit, assister à la naissance d'un État palestinien voisin d'Israël, sur les territoires occupés en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et résoudre de façon

consensuelle et équitable le problème des réfugiés, sur la base de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. L'entreprise est énorme et l'échec n'est pas une option.

10. **Le Président** dit qu'une phase décisive est maintenant abordée dans la recherche d'une solution à la situation du peuple palestinien et que l'optimisme, la vigilance et l'endurance sont indispensables pour mettre au point une conclusion satisfaisante.

#### **Examen du Projet de Rapport du Comité à l'Assemblée générale, contenu dans le document A/AC.183/2007/CRP.2**

11. **M. Borg** (Malte), Rapporteur, présente le projet de rapport du Comité à l'Assemblée générale, contenu dans le document A/AC.183/2007/CRP.2. Conformément à la pratique établie, le Secrétariat continuera d'actualiser le projet de rapport en consultation avec le Rapporteur et, le cas échéant, tiendra compte de tous les nouveaux développements susceptibles d'intervenir dans sa transmission à l'Assemblée générale.

12. **Le Président** précise que le rapport, qui représente le résultat de longues réunions et d'échanges de vue prolongés, a été très soigneusement libellé afin de refléter la situation sur le terrain. Il suggère de l'examiner chapitre par chapitre.

13. *Il en est ainsi décidé.*

14. **Le Président** invite les délégations à faire des observations d'ordre général sur le rapport.

15. **M. Mamierca Diaz** (Cuba), en pressant le Comité d'adopter le rapport qui rend compte en détail des événements survenus au cours de la période faisant l'objet de l'examen, dit que, pendant celle-ci, la situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, a continué de se dégrader. Israël a durci sa politique d'occupation en fermant les principaux points de passage et en poursuivant la construction de colonies de peuplement illégales dans la Rive occidentale, infligeant ainsi au peuple palestinien des souffrances et des privations supplémentaires. Le Gouvernement cubain fait sienne la profonde préoccupation du Comité au sujet de la poursuite par Israël de la construction illégale du mur de séparation dans la Rive occidentale, en violation de l'opinion consultative de la Cour internationale de justice et de plusieurs résolutions des Nations Unies.

16. Malheureusement, les événements survenus dans la Bande de Gaza en juin ont exercé une influence négative sur les multiples efforts entrepris par les organisations et groupes politiques palestiniens, pour réaliser l'unité nationale, et sur le Gouvernement d'unité nationale, qui a été formé en mars 2007, dans la foulée de l'Accord de la Mecque. Compte tenu de la situation actuelle, la priorité doit être donnée à la reprise du dialogue palestinien en vue de parvenir à la réconciliation nationale. Comme l'a indiqué le Mouvement des Non Alignés dans sa déclaration du 14 juillet, il est vital que la direction palestinienne, responsable de toutes les fractions, et tous les Palestiniens soient unis pour soutenir le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, son Gouvernement et toutes les institutions palestiniennes élues démocratiquement et qu'ils aplanissent leurs différences politiques de façon pacifique.

17. Le peuple palestinien n'est pas isolé, il peut compter sur la solidarité de la communauté internationale. Lors d'une réunion tenue à la fin de 2006, les ministres étrangers du Comité pour la Palestine du Mouvement des Non Alignés, sous la présidence de Cuba, ont confirmé le soutien indéfectible du Mouvement en faveur de la lutte que mène le peuple palestinien pour exercer ses droits inaliénables.

18. Enfin, l'intervenant réaffirme que le soutien sans faille du Gouvernement cubain aux efforts déployés pour relancer le processus de paix devrait permettre de dégager une solution équitable et durable, permettant au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables à l'autodétermination et à un État souverain indépendant, ayant pour capitale Jérusalem-Est.

19. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine), évoquant l'allocution prononcée par le Président de l'Autorité palestinienne devant l'Assemblée générale le 21 septembre, et les événements tragiques survenus dans la Bande de Gaza depuis le coup d'état perpétré par les milices du Hamas, dit que la situation dans la Bande de Gaza doit redevenir semblable à celle qui prévalait avant le coup d'état, afin de permettre la reprise du dialogue et des travaux entrepris par les divers groupes politiques en faveur de la réconciliation et de l'unité nationales.

20. **Le Président** invite le Comité à adopter le projet de rapport, chapitre par chapitre.

21. *Les chapitres I à VII sont adoptés.*
22. *Le projet de rapport dans son ensemble est adopté.*

**Autres questions**

23. **Le Président** accueille Mme Rana Abu Sibaa, une fonctionnaire du Ministère palestinien des affaires étrangères, qui doit se familiariser avec le travail des Nations Unies et du Secrétariat, dans la Division des droits des Palestiniens, dans le cadre du programme de formation du Comité pour 2007 à l'intention du personnel de l'Autorité palestinienne. Un second stagiaire s'est trouvé dans l'impossibilité de quitter la Bande de Gaza en raison des fermetures actuellement en vigueur là-bas. Il reste à espérer que l'intéressé aura bientôt la possibilité de venir à New York pour commencer son stage. Jusqu'à présent, 23 fonctionnaires de l'Autorité palestinienne ont participé au programme qui en est maintenant à sa douzième année.

*La séance est levée à 11 h. 55.*